

# DÉBAT PUBLIC

## GRAND STADE DE RUGBY

Un projet de la Fédération Française de Rugby situé à Ris-Orangis (Evry Centre Essonne)

# CAHIER D'ACTEUR

N°1 - DÉCEMBRE 2013



### La Communauté d'agglomération du Val d'Orge

*La Communauté d'agglomération du Val d'Orge est composée de 10 communes (Brétigny-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Le Plessis-Pâté, Leuville-sur-Orge, Longpont-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge, Villiers-sur-Orge) qui ont fait le choix de bâtir un projet commun avec et au service de ceux qui pratiquent le territoire : habitants, actifs et entreprises.*

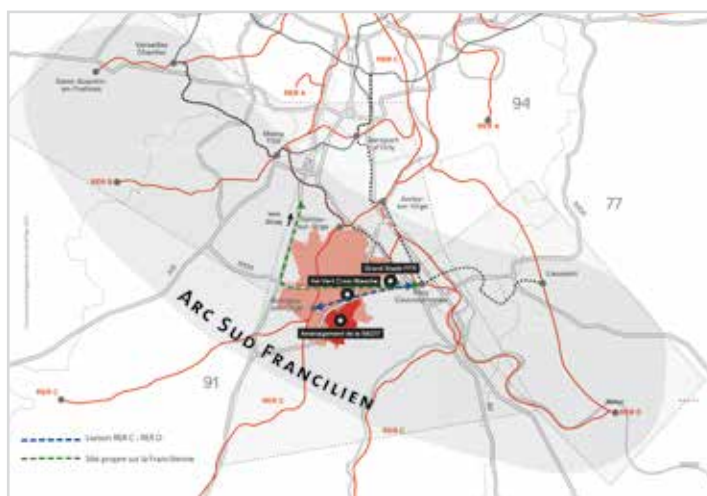
*Ses axes forts d'intervention concernent la création d'emplois, les transports, la gestion et le développement de services de proximité avec toujours pour objectif d'améliorer le quotidien des 135 000 Valdorgiens.*

#### CONTACT :

Communauté d'agglomération du Val d'Orge

La Maréchaussée - 1 Place St-Exupéry  
91704 Ste-Geneviève-des-Bois cedex  
Tél : 01 69 72 18 00 – Fax : 01 69 72 18 01  
communaute@agglo-valdorge.fr  
www.agglo-valdorge.fr

## La Communauté d'agglomération du Val d'Orge



## UN PROJET D'ENVERGURE NATIONALE EN ESSONNE, UNE CHANCE POUR L'ILE DE FRANCE

### Recréer les conditions de la croissance et dynamiser la création d'emplois

#### Présentation générale du propos de l'auteur :

En décembre 2011, dès l'annonce des deux dernières candidatures en lice, l'Agglomération du Val d'Orge a immédiatement et publiquement manifesté son soutien au projet de Grand stade à Ris-Orangis porté par l'Agglomération voisine Evry Centre Essonne et ses partenaires. Notre collectivité réaffirme son engagement et décide de s'impliquer activement dans le débat public.

Au-delà de la dimension exceptionnelle d'un tel équipement et de son rayonnement à l'international, la réalisation du Grand stade de rugby associée au développement futur de la Base aérienne 217 constitue une condition indispensable et prioritaire à la création d'emplois dans le sud francilien ainsi qu'une opportunité unique d'accélérer la création d'équipements et d'infrastructures, facteurs essentiels pour l'attractivité de nos territoires. C'est particulièrement le cas en matière de transport et de mobilités. Rappelons que les habitants de la Grande couronne passent en moyenne deux heures et demie par jour dans les transports alors que 90 % des investissements en infrastructures de transports sont concentrés dans le cœur de l'agglomération parisienne.

Notre volonté, en tant qu'élus de grande couronne du sud francilien, est d'intervenir au plus vite, de façon coordonnée et solidaire pour soutenir le projet du Grand Stade

# DÉBAT PUBLIC

## GRAND STADE DE RUGBY

Un projet de la Fédération Française de Rugby situé à Ris-Orangis (Evry Centre Essonne)

tant les inégalités en matière d'investissements publics, entre le cœur de l'Île de France et sa périphérie, ont tendance à se creuser, et ce depuis plusieurs décennies.

Ces déséquilibres sont un frein à la croissance et à la performance de la Région, surtout, les territoires de grande couronne ne peuvent plus être mis à l'écart du Grand Paris sous peine d'accentuer le repli sur soi et la montée des intolérances de toute nature.

### Des potentiels de développements uniques en Île de France : des synergies possibles entre Grand Stade et la BA 217 et des objectifs assumés en termes de création d'emplois

#### GRAND STADE DE RUGBY

- > 133 hectares disponibles
- > 600 millions d'euros d'investissements privés

**Les maîtres d'ouvrage :** La Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne, les villes de Ris Orangis et Bondoufle, le Conseil général de l'Essonne, la Fédération française de rugby

#### RECONVERSION DE LA BASE AÉRIENNE 217

- > 300 hectares disponibles
- > 90 millions d'euros d'investissements publics

**Les 12 signataires du Contrat de redynamisation de site :** l'État, le Conseil général de l'Essonne, la Communauté de communes Val d'Essonne, la Communauté d'agglomération du Val d'Orge, les villes de Brétigny-sur-Orge, Plessis-Pâté, Vert-le-Grand et Leudeville, la Chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France, le Syndicat mixte du secteur de Brétigny-sur-Orge, Leudeville, Plessis-Pâté et Vert-le-Grand, l'Agence pour l'Économie en Essonne et la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne

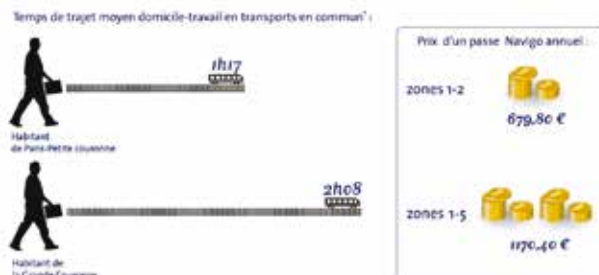
#### Des outils d'ingénierie de projet :

La SPL Francilienne Sud Aménagement est chargée des études de positionnement et d'aménagement ainsi que de l'étude des déplacements sur la liaison des RER C et D.

Le Syndicat mixte du secteur de Brétigny-sur-Orge, Leudeville, Plessis-Pâté et Vert-le-Grand, Val d'Orge - Val d'Essonne (SIVU) est chargé des études de valorisation des activités de recherches et de développement, de l'aménagement d'une ZAE sur le secteur de Brétigny-sur-Orge et de la promotion du territoire.

Avec la réalisation de ces deux projets, à l'horizon 2030, ce sont plus de 10 000 emplois qui seront créés.

### Jouer la carte du rééquilibrage au sud pour une Île de France ambitieuse et attractive



Aujourd'hui, un constat s'impose : les territoires de la périphérie de l'agglomération sont exclus de la dynamique du Grand Paris. Tant en ce qui concerne les grands projets (cf. réseau de métro du Grand Paris) qu'en termes de gouvernance (Projet de loi sur la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles). La construction du Grand Paris obéit à des logiques qui consacrent l'émergence d'une Île de France à deux vitesses, opposant le cœur de l'agglomération à sa périphérie.

À l'opposé de cette vision, les élus du Val d'Orge plaident pour une conception intégrée du développement de la Région Capitale, s'appuyant sur l'ensemble des moteurs territoriaux.

En grande couronne, l'arc sud francilien, vaste territoire entre Saint Quentin en Yvelines et Melun Sénart représente un espace stratégique, au cœur duquel le Grand Stade occupe de nombreuses fonctions, notamment :

- À l'échelle nationale et métropolitaine, comme porte d'entrée à l'international, en synergie avec l'aéroport d'Orly
- À l'échelle de l'arc sud francilien, comme opportunité pour les retombées locales en matière d'emplois
- Ce faisant, il constitue, par son rayonnement un des équipements phares du rééquilibrage au sud que l'immense majorité de la population appelle de ses vœux.

Alors que le stade de la FFR est prévu pour accueillir 82 000 personnes dans le cadre de manifestations sportives ou culturelles, il est important de noter que son positionnement en Essonne permettrait de répondre à des besoins qui aujourd'hui ne sont pas couverts.

### Favoriser la création d'emplois à proximité des lieux de vie et dynamiser le tissu économique local

Aujourd'hui, partout en Ile de France et particulièrement en grande couronne, l'espace « *habité* » ne correspond pas à l'espace « *travaillé* ». Près d'un habitant sur deux vivant dans le Val d'Orge est contraint de travailler hors du territoire, avec comme corollaire immédiat un temps de transport qui dépasse bien souvent les deux heures en moyenne par jour.

L'objectif prioritaire pour notre collectivité est de contrarier cette tendance en créant suffisamment d'emplois à proximité des lieux de vie. A cet égard, 25 % des emplois créés dans le Département de l'Essonne au cours de ces cinq dernières années, l'ont été sur le territoire du Val d'Orge.

Le Grand stade constitue dès lors une opportunité manifeste pour renforcer et accélérer cette tendance, et ce, a fortiori dans un contexte économique, où les projets de cette ampleur agissent comme autant de signaux positifs d'une économie qui ose encore porter une ambition forte pour les habitants de ses territoires.

« Le Développement Durable c'est d'abord l'emploi de proximité »

Olivier LEONHARDT,  
président de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge

Plus précisément, l'implantation d'un équipement de dimension internationale est aussi un moteur essentiel pour stimuler le tissu économique local existant et notamment celui du Val d'Orge.

Autour du Pôle du Sud Francilien, (qui compte 10 parcs d'activités, 11 000 emplois, 700 entreprises dont la Croix Blanche, 2<sup>e</sup> Parc commercial d'Ile de France), le territoire du Val d'Orge constitue l'un des moteurs économiques du département dont la dynamique du futur grand stade renforcera l'attractivité, le maintien et la création d'emplois.

Le développement du projet Val Vert Croix Blanche, 1<sup>er</sup> cluster régional consacré au développement durable, renforcera l'attractivité du sud francilien. Autour d'un équipement unique à l'échelle régionale de 300 m<sup>2</sup> entièrement dédié à l'habitat durable et d'une gare routière, créant ainsi une véritable synergie avec le Grand Stade.

Ainsi, le bassin économique d'Evry Centre Essonne associé à celui du Val d'Orge, d'ici 2014 donnent concrètement au site une dynamique économique certaine.

### Accélérer la modernisation et le développement du réseau des transports collectifs : Un site propre sur la francilienne et une liaison entre le RER C et le RER D

L'offre de transport dans le sud francilien est sous-dimensionnée par rapport aux besoins des habitants de la Grande couronne qui, outre le temps passé dans les transports en commun, subissent des dysfonctionnements quotidiens liés à la vétusté des infrastructures et du matériel roulant. À cela s'ajoutent des conditions de transport qui se dégradent de jour en jour et les coûts de transport les plus élevés d'Ile de France.

Le protocole Etat Région relatif à la mise en œuvre du plan de mobilisation pour les transports dans le cadre du « *Nouveau Grand Paris* » (2013-2017), mentionné dans le dossier des maîtres d'ouvrage, adopté par la Région (21 juin 2013), a notamment pour objectif de moderniser et d'étendre le réseau existant des lignes C et D du RER. Ce protocole fixe à 7 milliards d'euros sur 5 ans le montant des engagements pour l'ensemble des transports existants dont 908 millions d'euros pour le RER C. Rappelons que les 520 millions d'euros prévus initialement dans le schéma directeur du RER C permettront tout au plus d'assurer un rattrapage indispensable sans répondre aux problèmes structurants qui pèsent sur cette ligne. Rappelons que le coût global du projet Grand Paris Express est de 30 milliards d'euros. Rappelons également que la ligne C du RER est utilisée par 500 000 voyageurs par jour, soit l'équivalent du nombre de voyageurs transportés par jour sur l'ensemble du réseau des Grandes lignes en France.

#### Un déséquilibre flagrant





Ce décalage entre les attentes des citoyens et la réalisation concrète des projets ne peut plus durer. Cette offre n'est pas à la hauteur des défis que doit porter une des plus grandes métropoles mondiales. Il faut sans tarder améliorer et fiabiliser le réseau existant à la fois pour répondre aux besoins actuels et anticiper ceux à venir.

L'arrivée d'un équipement tel que le Grand Stade en Essonne conduira les autorités organisatrices des transports en Ile de France à mener des études d'opportunités pour le développement de l'offre dans le sud francilien. Parce que l'amélioration des transports passe d'abord et avant tout par la modernisation du réseau existant, nous comptons sur la réalisation du Grand Stade pour accélérer les financements pour la rénovation des RER C et D, des améliorations étant nécessaires pour que l'offre de transport couvre les besoins des spectateurs.

Par ailleurs, le pôle sud francilien est aujourd'hui à une étape clé de son développement avec la reconversion de l'ancienne Base aérienne qui représente déjà 90 millions d'euros d'investissement, à travers le Contrat de redynamisation du site de défense signé par l'Agglomération du Val d'Orge avec l'État, et la réalisation du Grand Stade avec 600 millions d'euros d'investissement prévus. Dans ce contexte, qui fait du département de l'Essonne un territoire en pleine expansion, il est primordial de renforcer les dessertes par les transports en commun Est-Ouest, notamment par la réalisation du TCSP<sup>1</sup>, le long de la Francilienne, pour lequel des crédits d'études sont prévus dans le cadre du contrat de projet Région-Département (2 millions d'euros). Concernant ce service, il s'agit d'un des rares projets de transport à pouvoir être rapidement mis en œuvre sans nécessiter des coûts d'investissement exorbitants. C'est aussi le cas pour la création d'une liaison de transport en commun entre la gare RER D du Bois de l'Épine à Ris-Orangis et la gare RER C de Brétigny-sur-Orge. L'aboutissement de ces deux projets conditionne l'accessibilité au Grand Stade et le rayonnement du site.

<sup>1</sup>Transport en commun en site propre

<sup>2</sup>L'Entente est une procédure de coopération intercommunautaire prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L.5221-1 et L.5221-2), qui repose sur le principe de volontariat. L'Entente est une instance de réflexion, de concertation et d'échanges, qui permet d'élaborer des orientations, des recommandations et éventuellement des conclusions. Une Entente a été mise en place entre les Communautés d'Agglomération du Val d'Orge et Evry-Centre-Essonnes en 2010.

## CONCLUSION

### Val d'Orge/ Evry Centre Essonne, le socle d'une coopération renforcée et une ambition commune : faire rayonner le sud francilien

Les deux projets portés par l'Agglomération du Val d'Orge et l'Agglomération d'Evry Centre Essonne forment un socle de coopération qui se traduit par une gouvernance technique et politique opérationnelle, symbolisée par l'Entente<sup>2</sup>. Cette approche partenariale nous conduit à porter ensemble deux projets de transports d'une importance capitale : la réalisation du TCSP le long de la Francilienne et la liaison RER C / RER D entre les gares de Brétigny et Ris-Orangis.

L'Entente officialise par ailleurs la volonté des deux partenaires de concevoir, de façon concertée, de grandes orientations en matière d'aménagement et de développement. A ce titre, deux équipes d'architectes urbanistes du Grand Paris travaillent à la fois sur le Grand Stade et la BA 217 (L'AUC Klouche, F. Leclercq). Celles-ci ont d'ores et déjà et naturellement intégré cette complémentarité dans leur réflexion : un territoire capable de créer un nouvel urbanisme en limite de métropole, entre ville et campagne, en territoire urbain et zone agricole.

La Communauté d'agglomération du Val d'Orge se mobilise et continuera de se mobiliser tout au long du débat public relatif au Grand Stade de Rugby. Notre objectif principal vise la création d'emplois et de richesse dans le sud de l'Ile de France, territoire oublié du Grand Paris. La condition pour y parvenir, c'est de moderniser et de développer une offre de transport, qui aujourd'hui n'est pas au niveau d'une Métropole mondiale, surtout dans ses territoires de périphérie. Au regard des défis de la Métropole, seule cette capacité à porter collectivement des projets de cette dimension déterminera le rôle et la place que jouera l'Ile de France de demain. Alors que le Grand Londres, métropole de taille équivalente à la métropole parisienne, terre olympique par excellence, ne dispose pas moins de 6 stades d'une capacité d'au moins 30 000 places (Wembley : 90 000 places, London Olympic Stadium : 80 000 places, Emirates stadium : 60 000 places, Chelsea : 42 000 places, Tottenham : 36 000 places, West Ham : 36 000 places), le Grand Paris doit pouvoir accueillir 2 stades de 80 000 places.

Dans le cadre du débat public organisé par :